

Procès-verbal de la deuxième séance du conseil d'établissement de l'École hôtelière de la Montérégie, tenue le 7 décembre 2020 à 15h30 dans le salon de l'Ardoise de l'ÉHM.

## PRÉSENCES

<b>Représentant personnel enseignant :</b>	M. Stéphane Amaté et M. Roch Desjardins
<b>Représentante personnel professionnel :</b>	Mme Isabelle Lemire
<b>Représentante personnel de soutien :</b>	Mme Geneviève Piché
<b>Représentante de parents :</b>	Mme Annie Oligny-Hébert
<b>Représentants d'élèves :</b>	Mme Anne-Sophie Thémélis, et M. Denis Cloutier
<b>Représentantes d'entreprise :</b>	Mme Isabelle Ferland et Mme Kaissy Charbonneau
<b>Représentante de groupes sociaux</b>	Mme Geneviève Blain (par vidéo-conf. TEAMS)
<b>Directrice :</b>	Mme Sylvie Dupuis
<b>Représentant(e) du public :</b>	Aucun(e)

### Ordre du jour

1. Mot de bienvenue;
  - 1.1. Présentation des nouveaux membres;
2. Présence et quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Période de questions du public;
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 5 octobre; (p. j.)
6. Suivi au procès-verbal du 5 octobre;
7. Formation obligatoire pour le conseil d'établissement;
8. Rapports de reddition de comptes;
  - 8.1. De la présidente;
  - 8.2. De la directrice;
    - 8.2.1. Ouverture de groupes Hiver 2021;
    - 8.2.2. Offre de services Automne 2021;
    - 8.2.3. Offre de services à la population Hiver 2021;
    - 8.2.4. Organisation des services d'enseignement en situation de pandémie;
    - 8.2.5. Subvention projet pour les élèves;
    - 8.2.6. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence;
    - 8.2.7. Semaine de la persévérance;
    - 8.2.8. Portes ouvertes – bilan;
9. Travaux du Conseil;
  - 9.1. Entente mutuelle d'entraide en cas de situation d'urgence;
  - 9.2. Activités étudiantes et campagnes de financement;
  - 9.3. Contrats de biens ou services;
10. Parole aux représentants;
  - 10.1. Représentants des membres du personnel enseignant;
  - 10.2. Représentante des membres du personnel de soutien technique et administratif;
  - 10.3. Représentante des membres du personnel professionnel;
  - 10.4. Représentante des parents;
  - 10.5. Représentante des élèves;
  - 10.6. Représentantes d'entreprise;
  - 10.7. Représentante de groupes sociaux;
11. Levée de l'assemblée.

#### 1. Mot de bienvenue;

Madame Dupuis souhaite la bienvenue à tous. et laisse la parole à la présidente Madame Ferland qui fait la présentation des nouveaux membres :

Madame Geneviève Blain, directrice de la vie syndicale et des communications à l'UPA Montérégie se joint aux membres à titre de représentante de groupes sociaux.  
Madame Anne-Sophie Thémélis et Monsieur Denis Cloutier, tous deux élèves en pâtisserie se joignent aux membres à titre de représentants des élèves.  
Madame Steffie Léger, élève du département de boulangerie se porte volontaire à titre de substitut, pour remplacer un des élèves au besoin.

**2. Présence et quorum;**

Le quorum est constaté.

10-CE-2020-2021

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;**

Isabelle Ferland fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Roch Desjardins et secondé par Stéphane Amaté que celui-ci soit adopté tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité.**

**4. Période de questions du public;**

Il n'y a aucune personne du public, donc aucune question.

11-CE-2020-2021

**5. Lecture et adoption du procès-verbal du 5 octobre; (p. j.)**

Chacun ayant pris connaissance du procès-verbal, il est proposé par Isabelle Lemire et secondé par Stéphane Amaté que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité.**

**6. Suivi au procès-verbal du 5 octobre;**

Madame Dupuis mentionne que suite à la dernière rencontre, l'entente mutuelle d'entraide avec le Marché public a été modifiée par le conseil de Ville de Longueuil. Le document d'entente a donc été remis à l'ordre du jour de cette réunion pour adoption.

**7. Formation obligatoire pour le conseil d'établissement;**

Madame Dupuis explique que suite au changement de gouvernance scolaire au Québec, le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a mis en place une formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement afin de leur offrir un accompagnement et soutien dans l'exercice de leurs fonctions. Composée de capsules, d'un cahier du membre et de la direction, et de fiches thématiques, cette formation est accessible en tout temps sur le site du Ministère. Madame Dupuis propose d'écouter la première capsule, et demande aux membres d'écouter les 2 prochaines à la maison. Afin d'être en mesure d'aborder les sujets de chaque capsule d'ici la fin de l'année, un lien des capsules à écouter avant les réunions sera envoyé en même temps que la convocation aux réunions.

**8. Rapport de reddition de compte;**

**8.1. De la présidente;**

La présidente n'a pas de reddition à faire.

## 8.2. De la directrice;

### 8.2.1. Ouverture de groupes Hiver 2021;

Tous ont en main le document d'ouverture de groupes de l'hiver 2021.

**Boucherie** : EPSV, 4 élèves sont sur la liste d'attente pour le 1<sup>er</sup> février.

À 6 élèves, on débute les modules, sinon l'entrée sera repoussée.

**Boulangerie** : EPSV, 4 nouveaux élèves le 11 janvier, plus 2 en réintégration.

Le 15 mars : 6 nouveaux élèves.

**Cuisine** : 1 groupe de jour débutant aujourd'hui le 7 décembre, à 17 élèves.

Pour les autres ouvertures : 9 élèves sur la liste d'attente pour le soir le 1<sup>er</sup> février, et 14 élèves sur la liste d'attente de jour le 15 février. Pas encore suffisant pour ouvrir ni l'un ni l'autre des deux groupes.

**Cuisine du marché et pâtisserie contemporaine** : 25 janvier : 16 élèves sur la liste d'attente qui doivent terminer leur formation, plus 2 dossiers reçus. À 14 élèves, on part le groupe.

**Lancement d'une entreprise** : On devait débiter en octobre, car plusieurs élèves étaient déjà admis, mais on est présentement à la recherche d'un enseignant. Le cours devrait débiter le 11 janvier avec 18 élèves admis.

**Pâtisserie** : un groupe de jour débutant le 1<sup>er</sup> février.

**Service de la restauration** : L'entrée du 11 janvier a été repoussée en mars étant donné le trop peu d'inscriptions : 2 élèves sur la liste d'attente.

### 8.2.2. Offre de services Automne 2021;

Madame Dupuis présente le document d'offre de service pour l'automne 2021 que tous ont en main, en soulignant que l'offre est faite selon la capacité de nos locaux. Roch Desjardins demande pourquoi il n'y a pas d'offre de cours de soir. Est-ce en raison de la pandémie, ou pour d'autres raisons? Madame Dupuis répond que l'offre de service est ainsi présentée pour l'instant, car il n'y a pas eu d'ouverture de groupe de soir en cuisine et en pâtisserie en novembre dû au faible nombre d'élèves inscrits, donc pas de groupe en continuité. Il est risqué de publier une offre de soir car certains élèves ont été obligés de s'inscrire de jour dans le groupe du 1<sup>er</sup> février. On ne voudrait qu'ils annulent leur inscription.

Il n'y a qu'en lancement d'entreprise où les cours ne se donnent pour l'instant que de soir, mais qui pourraient éventuellement se voir donnés de jour également.

**Boulangerie** : EPSV - entrées à déterminer.

**Boucherie** : EPSV - entrées à déterminer.

**Cuisine** : 2 groupes de jour.

**Spécialisation culinaire** : 1 groupe de jour.

**Lancement d'une entreprise** : 1 groupe de soir.

**Pâtisserie** : 1 groupe de jour.

**Service de la restauration** : EPSV - entrées à déterminer.

**Sommellerie** : 1 groupe de jour.

### 8.2.3. Offre de services à la population Hiver 2021;

Le document d'offre de cours à la population est présenté aux membres.

L'offre a été faite plus tôt cette année encore une fois, afin que les gens puissent s'inscrire dès maintenant et dans certains cas, que les cours puissent être offerts en cadeau pour Noël. Madame Dupuis mentionne qu'évidemment, avec la situation de pandémie, il pourrait toujours y avoir une suspension des cours pour un certain temps.

Nouveauté dans les cours à la population : le cours de MAPAQ – gestionnaire d'établissement alimentaire, qui devrait combler un besoin auprès de plusieurs élèves finissants et autres participants du public.

Madame Dupuis tient à souligner l'importance d'encourager le bénévolat d'élèves lors de la tenue de ces cours. Beaucoup d'apprentissages importants peuvent y être faits, et dans certains cas, l'expérience acquise peut même donner aux élèves l'opportunité d'éventuellement donner les cours eux-mêmes.

C'est le cas de 2 élèves en pâtisserie, qui ont donné le cours de chocolat de la St-Valentin au printemps dernier et de bûches de Noël cet automne, et pour qui nous avons reçu de très bons commentaires de la part des participants.

#### **8.2.4. Organisation des services d'enseignement en situation de pandémie;**

Madame Dupuis explique la logistique de l'enseignement en période de confinement. Le 16 décembre est la fin des cours pratiques pour tous les groupes. Les 17 et 18 décembre, tout le personnel est en télétravail, avec des rencontres virtuelles ou des formations en ligne. Les élèves poursuivront leurs apprentissages théoriques à distance le 17 décembre et du 5 au 8 janvier, le 18 décembre et le 4 janvier étant des journées pédagogiques.

Un sondage a été fait auprès de tous les élèves afin de connaître les besoins en matériel informatique : 32 élèves n'ont pas d'ordinateur. Un prêt d'ordinateur est donc organisé pour ces élèves.

Pour l'internet, 8 élèves ont répondu ne pas avoir accès à un réseau. Un forfait scolaire est disponible pour ceux-ci à raison de 225 \$ pour un branchement et 50 \$ par mois pour le service même. L'autre option est que ces élèves peuvent avoir accès à l'école les 5, 6, 7 et 8 janvier et suivre leur cours à distance, directement à partir de l'école.

#### **8.2.5. Subvention projet pour les élèves;**

Madame Dupuis présente le projet « Camion de rue l'Ardoise de l'ÉHM » qu'elle avait soumis en septembre dernier aux organismes Éducaide et Kaleido pour l'obtention d'une subvention pour le Foodtruck. Ces organismes travaillent de concert pour soutenir des projets visant à favoriser le retour à l'école ou l'inscription à des programmes de formation professionnelle, en octroyant des subventions allant 5 000 \$ à 50 000. Plusieurs aspects positifs du projet ont été présentés dans la demande de subvention dont le développement du sentiment d'appartenance des élèves.

C'est avec enthousiasme que madame Dupuis annonce que l'ÉHM fait partie des 50 projets ayant été retenus. Notre école recevra donc un montant de 45 000\$ qui servira à transformer le camion actuel ou acheter un nouveau camion déjà équipé. Si c'est la dernière option qui est choisie, il ne restera qu'à faire l'habillage extérieur du camion aux couleurs de l'ÉHM.

Elle souligne que le projet devra être réalisé ou être en cours de réalisation au 30 juin 2021. Une reddition de compte devra être faite par la suite, en envoyant texte et photos de la mise en œuvre du projet aux organismes impliqués dans l'octroi des subventions.

#### **8.2.6. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence;**

Sylvie Dupuis présente le PowerPoint du plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour les Centres de Formation professionnelle et de l'Éducation des adultes. Inexistant dans ces 2 secteurs jusqu'à maintenant, un plan de lutte devra être élaboré cette année pour tous les centres FP et ÉA du Québec. Cette nouvelle obligation fait suite au remaniement de certains articles de la Loi sur l'instruction

publique lors de l'adoption de la loi 40 transformant les commissions scolaires en centres de services scolaires. Adapté à chaque Centre selon les besoins et réalités du milieu, un document devra être produit à partir d'une consultation et une mobilisation du personnel et des élèves de notre établissement. Un questionnaire (FORMS) sera envoyé à tous les élèves afin d'analyser les zones de vulnérabilité et de force présente à l'ÉHM, face à l'intimidation et la violence. Un canevas est disponible en ligne en guise d'accompagnement et pourra être adapté selon nos besoins.

Madame Dupuis indique qu'à chaque séance du Conseil d'établissement, un bilan des démarches sera fait.

Une reddition de compte à la direction générale devra être faite à la fin de l'année.

#### **8.2.7. Semaine de la persévérance;**

On annonce que la Semaine de la persévérance se tiendra cette année du 15 au 19 février. Quelques activités sont prévues lors de la première journée :

- Accueil café-viennoiseries
- Témoignage d'une personne du milieu en vidéo-conférence
- Possibilité d'un Kahoot
- Prix coup de cœur des enseignants pour un élève qui s'est démarqué pour une raison particulière : certificat remis + privilège (café-biscuit gratuit, ou autre...)

Roch Desjardins suggère un ancien élève du CFP Jacques-Rousseau pour la conférence/témoignage : Rémy Couture de la pâtisserie Crémy.

#### **8.2.8. Portes ouvertes – bilan;**

Sylvie Dupuis mentionne que quelque 90 personnes ont assisté aux « Portes ouvertes » virtuelles organisées par le service de la formation professionnelle pour les 3 Centres. Une vidéo des 3 centres a été produite pour l'occasion et montrée aux élèves des 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, et 5<sup>e</sup> secondaires du CSSMV, étant donné que les visites de Centre sont annulées, pour cause de pandémie.

### **9. Travaux du Conseil;**

12-CE-2020-2021

#### **9.1. Entente mutuelle d'entraide en cas de situation d'urgence;**

Comme mentionné en début de réunion, l'entente mutuelle d'entraide entre l'ÉHM et le Marché public en cas de situation d'urgence a été modifiée par le Conseil de ville de Longueuil, en ajoutant le texte souligné dans l'énoncé suivant :

« Cette entente est annuelle et reconduite de façon automatique, mais limitée à cinq (5) renouvellements, à moins d'avis contraire d'une des deux parties. En tout temps, les parties peuvent mettre fin à la présente entente sans indemnité en faisant parvenir à l'autre partie un préavis écrit de trois (3) mois à cet effet. »

Il est proposé par Denis Cloutier et secondé par Roch Desjardins que l'entente soit approuvée telle que modifiée.

**Approuvé à l'unanimité.**

13-CE-2020-2021

#### **9.2. Activités étudiantes et campagnes de financement;**

Les membres ont en main la liste à jour des activités éducatives. De cette liste, les activités du 11 novembre en sommellerie, des 9 et 10 novembre en cuisine et du 25

14-CE-2020-2021

novembre en pâtisserie ont dues être approuvées par le conseil de direction et par la présidente du CE, madame Ferland, car elles se sont déroulées avant cette rencontre.

**9.3. Contrats de biens ou services;**

Madame Dupuis présente le document d'entente de transformation de gibier à des fins pédagogiques, élaboré pour faciliter l'approvisionnement de gibier au bénéfice du plan de formation des élèves en boucherie en période de chasse.

Cette entente a pour but de standardiser la procédure de transformation du gibier fourni par un employé du Centre de service scolaire Marie-Victorin.

Madame Dupuis souligne que le coût quasi nul pour le Centre et le bénéfice pédagogique de l'approvisionnement de gibier par le biais de cette entente permet de proposer des prix raisonnables aux employés.

Elle ajoute qu'un maximum de 10 carcasses par employé est permis.

Il est proposé par Roch Desjardins et secondé par Stéphane Amaté que l'entente de transformation à fin pédagogique soit approuvée telle que présentée.

**Approuvé à l'unanimité.**

**10. Parole aux représentants;**

**10.1. Représentants des membres du personnel enseignant;**

Roch Desjardins demande si le calendrier 2021-2022 sera présenté au CE. Madame Dupuis répond que ce n'est pas un point qui doit être abordé en consultation au CE.

**10.2. Représentante des membres du personnel de soutien technique et administratif;**

Aucun commentaire ou information n'ont été dits à cette séance-ci.

**10.3. Représentante des membres du personnel professionnel;**

Isabelle Lemire mentionne qu'une première rencontre d'un nouveau conseil étudiant a eu lieu la semaine dernière. Une première activité sera organisée dans la dernière semaine avant le départ en congé : chocolat chaud et petits gâteaux seront gracieusement offerts aux élèves et aux membres du personnel par les membres du conseil. Madame Lemire mentionne également que des décorations de Noël confectionnées par M. Denis Cloutier, représentant des élèves dans notre conseil, seront installées demain par des élèves volontaires. Activité à laquelle Isabelle Chaumont et elle-même participeront.

**10.4. Représentante des parents;**

Madame Oigny-Hébert tient à souligner la très grande satisfaction de son fils, élève en cuisine, lors de sa participation à l'activité de la Tablee des chefs. La réalité de ce milieu passionnant et demandant ressort vivement lors de telles activités, et permet aux élèves d'avoir une expérience tangible et concrète face au milieu qui les attend.

**10.5. Représentants des élèves;**

Anne-Sophie Thémélis mentionne un problème dans la classe de pâtisserie avec l'orientation du miroir de démonstration, et l'emplacement de la caméra non optimal. On répond qu'à cause des écrans qui sont derrière le miroir, celui-ci ne peut être mis autrement, sinon il bloque la vue de l'écran.

Pour les caméras, madame Dupuis mentionne que des techniciens viendront faire l'alignement de celles-ci. Elle mentionne également que des trépieds viennent d'être achetés pour des caméras, ce qui permettra une meilleure prise de vue pour les démos.

Denis Cloutier expose son inquiétude face au fait qu'il voit des élèves dehors qui ne respectent pas les règles de distanciation, sont collés les uns aux autres, ne portent pas de masque et se passent vapoteuse ou cigarette dans une voiture.

Madame Dupuis répond que bien que les élèves soient avertis dès qu'ils sont pris en flagrant délit, ils s'éloignent de l'école pour refaire la même chose. Il devient alors difficile de savoir qui a fait quoi et de sanctionner.

On suggère que les règles soient répétées en classe par les enseignants, en insistant sur l'importance de leur respect pour la sécurité de tous face au virus.

**10.6. Représentantes d'entreprise;**

Aucun commentaire ou information n'ont été dits à cette séance-ci.

**10.7. Représentante de groupes sociaux;**

Aucun commentaire ou information n'ont été dits à cette séance-ci.

**11. Levée de l'assemblée.**

La levée de l'assemblée à 17 h 45 est proposée par Isabelle Lemire et secondée par Isabelle Ferland.

**Adoptée à l'unanimité.**

15-CE-2020-2021

---

Directrice

---

Présidente